

**PAROISSE
SAINT-JOSEPH
DIJON**

1-3 RUE DU HAVRE

BULLETIN PAROISSIAL
Dimanche 25 janvier 2026

Année 2026

« Semons la paix ! »

<https://paroissestjoseph-dijon.com>

Prions pour les défunts : Claude CAPY

Sa 24 janvier 10h00 Repas solidaires

Samedi 24 et dimanche 25 janvier, quête devant l'Eglise par l'Ordre de Malte en faveur de la lutte contre la lèpre.

Lu 26 janvier 19h00 Rencontre des responsables ou
référents d'un groupe de la paroisse

Ma 27 janvier 19h00 **Conseil Economique**

Ve 30 janvier 17h15 Catéchisme
19h00 Adoration et confessions

Sa 31 janvier 10h00 Repas solidaires

-----DANS VOS AGENDAS-----

Mardi 03 février 19h00 Conférence sur le Credo (Père Yves FROT)

Mercredi 18 février CENDRES

MESSES : Semaine : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 18h30 - Samedi : 18h30 - Dimanche : 10h30
PERMANENCES : Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 9h30 à 11h30 - Lundi : 17h00 à 19h00
CONTACTS : Paroisse : paroisse.st.jo@free.fr – Tel : 03.80.55.34.60
Père Yves FROT : yves.frot@gmail.com – Tel : 06.81.55.35.61

En ce moment, nous apprenons que notre pays est en train de légiférer sur l'accompagnement des personnes qui sont en fin de vie. Tous, nous avons été confrontés à cette situation. A la fois nous déplorons le fait que des amis, connaissances sont mortes dans un isolement inhumain, dans un accident et que nous n'avons rien pu faire pour les accompagner.

Je n'ai jamais entendu une famille critiquer les soins palliatifs de la Mirandière. Les personnes sont accompagnées en tant que personnes (et non avec l'étiquette de leur maladie), respectées dans leurs souhaits et dernières volontés. Ainsi, le passage vers la vie éternelle est infiniment plus facile.

Dans le projet de loi actuel, la dérive vers l'euthanasie est réelle et peut facilement être choisie. Notre pays doit réussir à donner à chacun la dignité de partir de ce monde et je ne suis pas sûr que ce projet de loi tienne compte ce que la foi chrétienne nous enseigne et c'est dommage.

Yves FROT

Évangile de Jésus Christ selon saint Mathieu

Quand Jésus apprit l'arrestation de Jean le Baptiste, il se retira en Galilée. Il quitta Nazareth et vint habiter à Capharnaüm, ville située au bord de la mer de Galilée, dans les territoires de Zabulon et de Nephtali.

C'était pour que soit accomplie la parole prononcée par le prophète Isaïe :
« *Pays de Zabulon et pays de Nephtali, route de la mer et pays au-delà du Jourdain, Galilée des nations ! Le peuple qui habitait dans les ténèbres a vu une grande lumière. Sur ceux qui habitaient dans le pays et l'ombre de la mort, une lumière s'est levée.* » À partir de ce moment, Jésus commença à proclamer : « Convertissez-vous, car le royaume des Cieux est tout proche. »

Comme il marchait le long de la mer de Galilée, il vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et son frère André, qui jetaient leurs filets dans la mer ; car c'étaient des pêcheurs. Jésus leur dit : « Venez à ma suite, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent. De là, il avança et il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et son frère Jean, qui étaient dans la barque avec leur père, en train de réparer leurs filets. Il les appela. Aussitôt, laissant la barque et leur père, ils le suivirent. Jésus parcourait toute la Galilée ; il enseignait dans leurs synagogues, proclamait l'Évangile du Royaume, guérissait tout maladie et toute